

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Le 30 avril 2012

À une séance extraordinaire du conseil municipal de St-Ferréol-les-Neiges, tenue au lieu habituel et à 19 heures 30, à laquelle étaient présents mesdames Monique Goulet, Lyse Gingras et Ghyslaine Lortie et messieurs Laurent Habel et Léopold Michel, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Germain Tremblay, maire. Monsieur Robert Pilote était absent avec motivation.

Il est proposé par monsieur Laurent Habel et unanimement résolu que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Il est proposé par monsieur Laurent Habel et unanimement résolu que les conseillers municipaux :

- 1) approuvent les plans du projet Q119 234 préparés par Génivar Groupe Conseil (chaînage 30+200 @ 30+530 et 400+000 @ 400+050) datés du 16 janvier 2012, pour les travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie dans le projet « Le Faubourg Olympique » phase IV (Feuillets C01 et C02), avec les modifications suivantes :
 - que les eaux de surface captées ne soient pas dirigées vers les fossés qui se jettent dans la conduite d'égout pluvial installée à la limite ouest du projet de développement Le Faubourg Olympique; et
 - qu'un rond-point temporaire soit aménagé à l'extrémité de la rue de Nagano;
- 2) attestent que la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- 3) autorisent les ingénieurs à soumettre ces plans au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour approbation; et
- 4) s'engagent à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs une attestation signée par un ingénieur confirmant que les travaux sont conformes à l'autorisation accordée.

Il est proposé par madame Lyse Gingras et unanimement résolu que les conseillers municipaux autorisent le maire, monsieur Germain Tremblay, et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur François Drouin, à signer la *Convention et promesse de vente – Entente concernant les services publics des rues du développement Le Faubourg Olympique phase IV*.

Attendu que les membres du conseil municipal manquent d'information concernant certaines clauses de l'*Entente avec la municipalité pour la mise en place d'une ligne aérienne principale future* dans le Faubourg Olympique;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Laurent Habel et unanimement résolu que les conseillers municipaux reportent la décision pour l'autorisation de signature de l'*Entente avec la municipalité pour la mise en place d'une ligne aérienne principale future* dans le Faubourg Olympique.

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu que les conseillers municipaux invitent les concessionnaires automobiles suivants à soumissionner pour la fourniture d'un camion pick-up :

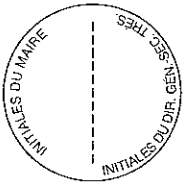
Rés. 12-141
Avis de
convocation

Rés. 12-142
Approbation
plans Le
Faubourg
Olympique

Rés. 12-143
Convention et
promesse de
vente Fau-
bourg Olym-
pique Phase
IV

Rés. 12-144
Entente ligne
aérienne Fau-
bourg Olym-
pique

Rés. 12-145
Invitation
pick-up



No de résolution
ou annotation

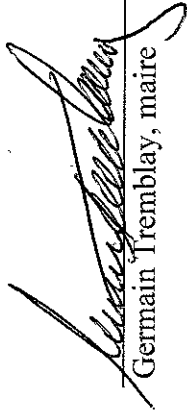
Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

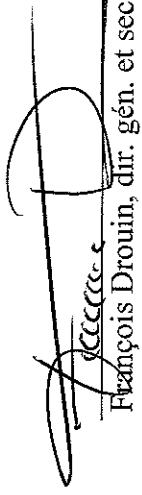
- Cecil Bilodeau Autos ltée
- Fournier Chevrolet Buick GMC Cadillac inc.
- Marlin Chevrolet inc.
- Desjardins Auto Collection
- Beauport Nissan
- Baie St-Paul Chrysler inc.

Période de
questions

La période de questions a débuté à 19 heures 35 et s'est terminée à 20 heures 12.

Levée de l'assemblée à 20 heures 12.


Germain Tremblay, maire


François Drouin, dir. gén. et sec.-trés.